

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL  
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ITALIE

**Monsieur le Président,**

Prenant la parole pour la première fois dans cette auguste Assemblée, je voudrais saluer le travail remarquable du Conseil des Droits de l'Homme et de ses mécanismes pour améliorer et renforcer les droits de l'homme à travers le monde.

Il me plaît aussi de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Italie que je remercie également pour la présentation du Rapport national dont la clarté et l'exhaustivité constituent des indications réelles de l'engagement de ce pays en faveur des droits de l'homme et du mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

Comme mes préopinants l'ont fait remarquer, l'Italie a réalisé des progrès considérables en matière d'éducation, de santé, de prise en charge des personnes vulnérables, sans oublier les mesures prises pour favoriser l'intégration des migrants.

C'est fort de cela que le Sénégal recommande à l'Italie, terre d'accueil et d'asile, de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Par ailleurs, ma délégation recommande à l'Italie de parachever le processus de mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme, conformément aux principes de Paris.

Je voudrais terminer en exprimant nos vœux de succès à l'Italie.

Je vous remercie.